

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

SAMEDI 5 AVRIL 2014 à 11 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1 Installation du Conseil Municipal.
- 2 Election du Maire.
- 3 Détermination du nombre d'adjoints.
- 4 Election des adjoints au Maire.

Saint-Cyr-l'École, le

Le Maire,

Bernard DEBAIN